Centre de services scolaire des Hautes-Rivières
Québec

École Mgr-Euclide-Théberge
677, rue Desjardins
Marieville (QC) J3M 1R1

École secondaire
Mgr-Euclide-Théberge

RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES 2024-2025

PREMIÈRE SECONDAIRE

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Première communication écrite
➢ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant ➢ Communication remise au plus tard le **15 octobre 2024**
Bulletin 1
➢ Étape 1 : **29 août 2024 au 8 novembre 2024.** ➢ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année. ➢ Bulletin remis au plus tard le 21 novembre 2024.
Bulletin 2
➢ Étape 2 **: 11 novembre 2024 au 7 février 2025** ➢ Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année. ➢ Bulletin remis au plus tard le 20 février 2025.
Bulletin 3
➢ Étape 3 : **10 février 2025 au 23 juin 2025.** ➢ Cette étape compte pour 60% du résultat de l'année. ➢ Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2025.

DISCIPLINES	**Première secondaire**		
	Étape 1	**Étape 2**	**Étape 3**
Français			
Lire (40 %)	X	X	X
Écrire (40 %)	X	X	X
Communiquer oralement (20 %)		X	X
Mathématique			
Résoudre une situation problème (30 %)		X	X
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X	X	X
Anglais			
Communiquer oralement en anglais (40 %)		X	X
Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	X	X	X
Écrire des textes (30 %)	X	X	X
Géographie (100 %)	X	X	
Histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)	X	X	X
Science et technologie			
Pratique (40 %)	X	X	X
Théorique (60 %)	X	X	X
Culture et citoyenneté québécoise		X	X
Arts plastiques, Arts dramatiques, Musique, Danse	X	X	X
Éducation physique et à santé (100%)	X	X	X

Régime pédagogique modifié, article 30.1 :
«À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés»

«À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1° et 2° du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe.»

Mise à jour : 12 juillet 2024

Centre de services scolaire des Hautes-Rivières
Québec

École Mgr-Euclide-Théberge
677, rue Desjardins
Marieville (QC) J3M 1R1

École secondaire Mgr-Euclide-Théberge

RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES 2024-2025

DEUXIÈME SECONDAIRE

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Première communication écrite
➢ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant ➢ Communication remise au plus tard le **15 octobre 2024**
Bulletin 1
➢ Étape 1 : **29 août 2024 au 8 novembre 2024.** ➢ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année. ➢ Bulletin remis au plus tard le 21 novembre 2024.
Bulletin 2
➢ Étape 2 **: 11 novembre 2024 au 7 février 2025** ➢ Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année. ➢ Bulletin remis au plus tard le20 février 2025.
Bulletin 3
➢ Étape 3 : **10 février 2025 au 23 juin 2025.** ➢ Cette étape compte pour 60% du résultat de l'année. ➢ Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2025.

DISCIPLINES	**Deuxième secondaire**		
	Étape 1	**Étape 2**	**Étape 3**
Français			
Lire (40 %)	X	X	X
Écrire (40 %)	X	X	X
Communiquer oralement (20 %)		X	X
Mathématique			
Résoudre une situation problème (30 %)		X	X
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X	X	X
Anglais			
Communiquer oralement en anglais (40 %)	X	X	X
Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	X	X	X
Écrire des textes (30 %)	X	X	X
Géographie (100 %)	X	X	X
Histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)	X	X	X
Science et technologie			
Pratique (40 %)	X	X	X
Théorique (60 %)	X	X	X
Culture et citoyenneté québécoise		X	X
Arts plastiques, Arts dramatiques, Musique	X	X	X
Éducation physique et à santé (100%)	X	X	X

Régime pédagogique modifié, **article 30.1 :**
«À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés»

«À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1° et 2° du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe.»

Mise à jour : 12 juillet 2024

Centre de services scolaire des Hautes-Rivières
Québec

École Mgr-Euclide-Théberge
677, rue Desjardins
Marieville (QC) J3M 1R1

École secondaire
Mgr-Euclide-Théberge

RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES 2024-2025

TROISIÈME SECONDAIRE

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Première communication écrite
➢ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant ➢ Communication remise au plus tard le **15 octobre 2024**
Bulletin 1
➢ Étape 1 : **29 août 2024 au 8 novembre 2024.** ➢ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année. ➢ Bulletin remis au plus tard le 21 novembre 2024.
Bulletin 2
➢ Étape 2 **: 11 novembre 2025 au 7 février 2025** ➢ Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année. ➢ Bulletin remis au plus tard le 20 février 2025.
Bulletin 3
➢ Étape 3 : **10 février 2025 au 23 juin 2025.** ➢ Cette étape compte pour 60% du résultat de l'année. ➢ Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2025.

DISCIPLINES	**Troisième secondaire**		
	Étape 1	**Étape 2**	**Étape 3**
Français			
Lire (40 %)	X	X	X
Écrire (40 %)	X	X	X
Communiquer oralement (20 %)		X	X
Mathématique			
Résoudre une situation problème (30 %)		X	X
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X	X	X
Anglais			
Communiquer oralement en anglais (40 %)	X	X	X
Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	X	X	X
Écrire des textes (30 %)	X	X	X
Histoire du Québec et du Canada	X	X	X
Science et technologie			
Pratique (40 %)	X	X	X
Théorique (60 %)	X	X	X
Arts plastiques, Arts dramatiques, Espagnol	X	X	X
Éducation physique et à santé (100%)	X	X	X
Formation personnelle et sociale		X	X

Régime pédagogique modifié, **article 30.1 :**
«À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés»

«À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1° et 2° du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe.»

Mise à jour : 12 juillet 2024

Centre de services scolaire des Hautes-Rivières
Québec

École Mgr-Euclide-Théberge
677, rue Desjardins
Marieville (QC) J3M 1R1

École secondaire
Mgr-Euclide-Théberge

RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES 2024-2025

QUATRIÈME SECONDAIRE

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Première communication écrite
➢ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant ➢ Communication remise au plus tard le **15 octobre 2024**
Bulletin 1
➢ Étape 1 : **29 août 2024 au 8 novembre 2024.** ➢ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année. ➢ Bulletin remis au plus tard le 21 novembre 2024.
Bulletin 2
➢ Étape 2 **: 11 novembre 2024 au 7 février 2025** ➢ Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année. ➢ Bulletin remis au plus tard le 20 février 2025.
Bulletin 3
➢ Étape 3 : **10février 2025 au 23 juin 2025.** ➢ Cette étape compte pour 60% du résultat de l'année. ➢ Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2025.

DISCIPLINES	**Quatrième secondaire**		
	Étape 1	**Étape 2**	**Étape 3**
Français			
Lire (40 %)	X	X	X
Écrire (40 %)	X	X	X
Communiquer oralement (20 %)		X	X
Mathématique			
Résoudre une situation problème (30 %)		X	X
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X	X	x
Anglais			
Communiquer oralement en anglais (40 %)	X	X	X
Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	X	X	X
Écrire des textes (30 %)		X	X
Histoire du Québec et du Canada	X	X	X
Science et technologie			
Pratique (40 %)		X	X
Théorique (60 %)	X	X	X
Culture et citoyenneté québécoise	X	X	X
Arts plastiques, Arts dramatiques, Espagnol	X	X	X
Éducation physique et à santé (100%)	X	X	X

Régime pédagogique modifié, **article 30.1 :**
«À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés»

«À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1° et 2° du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe.»

RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES 2024-2025

Mise à jour : 12 juillet 2024

Centre de services scolaire des Hautes-Rivières
Québec

École Mgr-Euclide-Théberge
677, rue Desjardins
Marieville (QC) J3M 1R1

École secondaire
Mgr-Euclide-Théberge

CINQUIÈME SECONDAIRE

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Première communication écrite
➢ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant ➢ Communication remise au plus tard le **15 octobre 2024**
Bulletin 1
➢ Étape 1 : **29 août 2024 au 8 novembre 2024.** ➢ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année. ➢ Bulletin remis au plus tard le 21 novembre 2024.
Bulletin 2
➢ Étape 2 **:11 novembre 2024 au 7 février 2025** ➢ Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année. ➢ Bulletin remis au plus tard le 20 février 2025.
Bulletin 3
➢ Étape 3 : **10 février 2025 au 23 juin 2025.** ➢ Cette étape compte pour 60% du résultat de l'année. ➢ Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2025.

DISCIPLINES	**Cinquième secondaire**		
	Étape 1	**Étape 2**	**Étape 3**
Français			
Lire (40 %)	X	X	X
Écrire (40 %)	X	X	X
Communiquer oralement (20 %)	X	X	X
Mathématique			
Résoudre une situation problème (30 %)		X	X
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X	X	X
Anglais			
Communiquer oralement en anglais (40 %)	X	X	X
Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	X	X	X
Écrire des textes (30 %)		X	X
Monde contemporain	X	X	X
Éducation financière	X	X	X
Physique			
Pratique (40 %)		X	X
Théorique (60 %)	X	X	X
Chimie	X	X	
Pratique (40 %)		X	X
Théorique (60 %)	X	X	X
Culture et citoyenneté québécoise	X	X	X
Arts plastiques, Arts dramatiques, Espagnol	X	X	X
Éducation physique et à santé (100%)	X	X	X
Sciences générales	X	X	X

Régime pédagogique modifié, article 30.1 :
«À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés»

«À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1° et 2° du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe.»